

CHARGE.E DE PROJETS H/F COPROPRIETES - CONTRAT CDI

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

PRESENTATION DE L'AGENCE

Créée en décembre 2007, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) est une association fondée par la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Région Occitanie, et soutenue par l'ADEME, l'Agence de l'Eau RMC et l'Europe.

L'ALEC regroupe également les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises.

Son objet est la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets.

Son territoire d'intervention est la métropole de Montpellier, soit 31 communes et près de 470 000 habitants.

L'ALEC emploie 25 personnes et est basée à Montpellier.

DESCRIPTION DU POSTE

Participer à l'animation du Guichet Unique de la Rénovation Energétique Rénov'Occitanie/Espace Conseil France Rénov' mis en œuvre par l'ALEC sur le territoire de la métropole de Montpellier, spécifiquement sur la cible copropriété, en articulation avec les projets développés par l'association, en lien avec le responsable de pôle habitat privé.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Participation à l'animation du Guichet Unique, spécifiquement copropriétés (Chargé.e de projets Copropriété)

- Assure la réponse aux demandes des copropriétés qui arrivent au Guichet Unique de la Rénovation Energétique (téléphone, mail, RDV).
- Délivre des conseils sur la rénovation énergétique des copropriétés, l'utilisation rationnelle de l'énergie, de l'eau et des énergies renouvelables ainsi que les aides financières associées.
- Participe à la mise en œuvre du dispositif Rénov'Occitanie sur les audits énergétiques en copropriété et les missions d'AMO proposées par l'AREC.
- Participe et contribue à l'organisation logistique des animations pédagogiques et des formations à destination des copropriétés et des professionnels de la copropriété, ainsi que des actions de

sensibilisation dans ces domaines : Forum Copro, visites de bâtiments, conférences, animations complémentaires avec les conseillers habitat individuel...

- Assure une veille technique, réglementaire et financière de l'environnement énergétique et thermique, spécifiquement dans le domaine de la copropriété.
- Développe un réseau d'acteurs institutionnels et techniques (réseau régional Rénov'Occitanie, opérateurs Rénov'Occitanie, syndicats locaux, collectivités locales...), et gère la relation entre acteurs (mutualisation, diffusion et partage d'information en interne et en externe, ...).
- Produit des contenus techniques et/ou des synthèses en lien fonctionnel avec la chargée de communication qui définit les cahiers des charges de communication et les chartes graphiques associées et adaptées aux supports de communication utilisés.

Participation à la vie de l'Agence

- Participe aux réunions d'équipe et à la vie associative.
- Participe aux échanges avec le réseau d'acteurs institutionnels et techniques (AREC, ADEME, Région, réseau régional Rénov'Occitanie...).
- Rend compte de ses activités.

Profil souhaité

- Formation thermique ou énergétique Bac +2 ou +3 (DUT, BTS thermique, énergétique... ou sciences sociales/conduite du changement).
- Une expérience en accompagnement de copropriété est un plus (POPAC, OPAH copro dégradées, AMO...).
- Bonne connaissance des problématiques liées à l'énergie et des acteurs énergétiques (ADEME, entreprises énergétiques, associations de protection de l'environnement, de consommateurs, du logement et des transports, collectivités ...).
- Goût pour le contact avec le public, sens de l'écoute et du relationnel.
- Sens de la communication et du travail en équipe.
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale (conférences, colloques, séminaires, réunions publiques...), rigueur et méthode.
- Maîtrise des outils informatiques (tableur, traitement de texte, diaporama, Internet...).
- Permis B.

CONDITIONS D'EXERCICE

Lieu de travail : Montpellier.

Conditions : CDI - 39h + RTT. Rémunération entre 2 150 et 2 250 € brut mensuel en fonction de l'expérience (Coefficient 320 à 330 de la convention collective ECLAT). Tickets restaurants, participation à la mutuelle santé, Plan de Mobilité (indemnité kilométrique vélo/participation à l'abonnement transports en commun) et Accord sur le temps de travail avantageux.

Les missions sont réalisées en lien direct avec responsable de pôle habitat privé dont le titulaire dépend.

L'activité implique des déplacements sur le territoire de la métropole de Montpellier, et éventuellement sur la Région, en France, voire en Europe pour participer à des réunions ou des séminaires.

Equipe dynamique, motivée, bienveillante et impliquée sur les questions de transition environnementale.

Date de prise de fonction : décembre 2023.

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS

Merci d'adresser votre candidature au plus tard le 05 novembre 2023 (lettre de motivation, CV) à l'attention de :

Madame la Présidente
Agence Locale de l'Energie et du Climat Montpellier Métropole
33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes
34000 Montpellier

Ou par mail : nicolas.cattin@alec-montpellier.org

Les entretiens se dérouleront le 22 novembre 2023.

Pour tous renseignements complémentaires :
Nicolas Cattin, responsable de pôle habitat privé. Tél. : 04 67 91 96 96